



Relevé de décisions de la C.S.D.G.E.

Paris, le 25/04/2009

1- Compte rendu de la réunion du 6 septembre 2008

Adopté à l'unanimité sans modification ni rajout.

2- Grades sur examens

- a. Validation de tous les grades Aïkido passés par examen en Janvier et Février 2009.
- b. Validation de tous les grades Aïki-budo passés par examen le 01 Juin 2008 et le 31 Janvier 2009.

3- Tirage au sort des jurys pour la session de juin 2009

Les compositions des jurys des examens de 3° et 4° dan ont été effectuées par tirage au sort.

4- Listes des juges régionaux et nationaux.

La nouvelle liste pour 2009/2010 et 2010/2011 sera validée lors de la prochaine réunion de la Commission en septembre

5- Rappels sur le Règlement Particulier de la CSDGE

- a. La commission rappelle une nouvelle fois qu'il ne doit être fait appel aux juges suppléants qu'à titre exceptionnel après avoir épuisé les possibilités de la liste des juges régionaux et nationaux.
- b. La commission rappelle que les juges ont obligation d'établir un compte-rendu écrit pour les candidats n'ayant pas réussi leur examen ; ce document doit être rempli et remis immédiatement aux candidats ayant échoué. Ce point du règlement est à appliquer impérativement pour les examens de juin 2009.

6- Examens de grades en Nouvelle Calédonie

Les examens du 1° au 4° dan se dérouleront le 31 Octobre 2009 avec des jurys paritaires.

7- Examens de grades de 3° et 4° dan en 2010

- a. Passages de grades 4° dan.
Dates arrêtées au 06 février 2010 et 12 Juin 2010 – Possibilité d'ouverture de plusieurs centres en fonction du nombre de candidats.
- b. Passages de grades 3° dan.
Dates arrêtées au 07 février 2010 et 13 Juin 2010.

8- Prochaine réunion de la CSDGE

Samedi 05 Septembre 2009.

Le Copräsident F.F.A.A.A.

Le Copräsident F.F.A.B.

Paul LAGARRIGUE

Michel PROUVEZE